

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 18 (1889)

**Heft:** 11

  

**Rubrik:** Partie pratique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pour exprimer sa pensée ou connaître celle des autres, on ne parle pas, on ne lit pas pour faire de l'étymologie. Ce n'est pas l'écriture qui fait qu'une langue existe, c'est la parole. Si l'écriture n'était pas inventée, il ne serait pas question d'orthographe, et cependant la langue n'en existerait pas moins. Qu'on en finisse donc avec ce faux et puéril argument de la conservation des étymologies, argument qui n'a de valeur encore une fois qu'auprès du public incompetent et irréfléchi.

Si encore les champions de l'orthographe dite étymologique étaient d'accord avec eux-mêmes ! Si leur principe se trouvait appliqué logiquement et régulièrement dans l'orthographe actuelle ! Mais il n'en est rien. Notre orthographe est tantôt étymologique, tantôt phonétique, sans rime ni raison, sans autre règle que les caprices de l'usage. Puisque vous écrivez *doigt*, de *digitum*, pourquoi ne pas écrire *froid* de *frigidum* ? Pourquoi *vingt* de *viginti*, mais *trente* de *triginta* ? Pourquoi une *h* à *huitre*, *huis*, quand *ostrea* et *ostium* n'en ont point ? Pourquoi au contraire ne pas écrire *havoïr*, *hon*, *horge*, puisque ces mots viennent de *habere*, *homo*, *hordea* ? Si le *c* de *respecter* doit se maintenir dans *respect*, pourquoi celui de *contracter* n'est-il pas resté dans *contrat* ? Pourquoi... ? Mais en voilà assez : si l'on voulait énumérer toutes les contradictions, toutes les anomalies de notre orthographe, on n'en finirait pas.

En résumé, l'orthographe actuelle est difficile et compliquée, elle contredit la prononciation et se contredit elle-même, elle emploie plus de lettres qu'il n'en faut, sans rendre pour cela aucun service à la science étymologique.

Donc elle est mauvaise, donc il faut la réformer. — E. RAGON.

(A suivre.)

(Enseignement chrétien.)

---

## PARTIE PRATIQUE

---

### MATHÉMATIQUES

Huit instituteurs ont résolu les deux problèmes proposés dans le dernier numéro du *Bulletin*. Ce sont :

MM. Bosson, à Romanens ; Broyer, à Attalens ; Descloux, à Rossens ; Jungo, à Ponthaux ; Rossier, à Villaz Saint-Pierre ; Terrapon, à Prez-vers-Siviriez ; Jemmely, à Rue, et Brunisholz, à Châtel-Saint-Denis.

#### *Solution du premier problème.*

Abstraction faite de la résistance de l'air, résistance qui varie suivant la nature des corps, les lois de la chute des corps établissent :

1° Que les espaces parcourus par un corps qui tombe sont égaux à la moitié du produit des carrés des temps, exprimés en secondes, par 9 m. 8 ;

2° Que la vitesse acquise à un moment donné par un corps qui tombe est égale au produit du temps que dure la chute par 9 m. 8.

La première loi donne, dans le cas qui nous occupe :

$$\frac{t^2 \times 9,8}{2} = 240 \text{ ou } t = \sqrt{\frac{2 \times 240}{9,8}} = 6 \text{ secondes } 59 \text{ tierces}$$

ou 7 secondes.

D'après la deuxième loi, la vitesse de la pierre en arrivant au fond du puits =  $7 \times 9 \text{ m. } 8 = 68 \text{ m. } 6$ .

\* \*

*Solution du deuxième problème (donnée par M. Bosson à Romanens).*

La surface des deux hémisphères =  $4 \times 4^2 \times 3,1416 = 201 \text{ cm}^2 \text{ } 0624$ .

Nous savons que la pression de l'atmosphère exercée sur un centim<sup>2</sup> est équivalente à une colonne de mercure ayant un centim<sup>2</sup> de base et 76 centim. de hauteur.

Le poids de cette colonne de mercure est de  $76 \times 13 \text{ gr. } 59 = 1032 \text{ gr. } 84$ . La pression exercée par l'atmosphère sur chaque hémisphère sera donc :  $\frac{201,0624 \times 1032 \text{ gr. } 84}{2 \times 1000} = 103 \text{ kg. } 833$ .

Réponse : Il faudra exercer un effort supérieur à 103 kg. 833.

#### Nouveaux problèmes.

I. Deux personnes font un tapis hexagonal en cousant ensemble 6 triangles équilatéraux de 2 m. de côté chacun. La première seule pourrait le faire en 24 heures, mais elle ne fait jamais que le  $\frac{1}{7}$  de ce qu'elle pourrait faire. La seconde le ferait en 30 heures, mais elle ne fait jamais que les  $\frac{3}{11}$  de ce qu'elle pourrait faire. Trouver : 1° le nombre d'heures que ces deux personnes mettront pour coudre ensemble le tapis ; 2° combien chacune aura cousu de mètres ? (Problème proposé par M. Broyer, à Attalens.)

II. Un trapèze rectangle a 12 mètres de hauteur. Les deux diagonales qu'on peut mener dans ce quadrilatère mesurent respectivement 21 et 25 mètres. Chacune d'elles est coupée par son intersection avec l'autre en deux segments qui sont entre eux comme 5 : 8. On en demande 1° le périmètre, 2° la surface.

Ad. MICHAUD.

II

LANGUE FRANÇAISE

---

JOURNAL D'UN INSTITUTEUR

PENDANT LES CINQ PREMIERS JOURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

---

Au début d'une nouvelle année scolaire, je ne crois pouvoir mieux commencer mon journal que par cette devise : *Ora et labora*. Elle résume toute la vie de l'éducateur : prière et travail.

*Lundi 2 novembre.* — L'ouverture de ma classe a eu lieu aujourd'hui. Après avoir assisté à la messe des morts et récité une prière sur la tombe d'un parent ou d'un bienfaiteur, les enfants ont pris le chemin de l'école, les livres sous le bras. Leur physionomie gaie témoignait le contentement qu'ils éprouvaient à venir occuper leur ancienne place, vacante depuis longtemps.

Pour rendre la salle de classe plus agréable, j'en fais, en quelque sorte, la *toilette* en époussetant les meubles, en brossant les murailles grisâtres, en rangeant de mon mieux les livres sur les rayons. A la paroi, des tableaux coloriés représentent des types de la faune fribourgeoise. Cet air propre semblait réjouir les enfants.

Monsieur le Curé est venu présider à l'ouverture des cours. Il a d'abord adressé quelques paroles aux élèves en les exhortant à se mettre résolument au travail afin d'acquérir les connaissances qui leur seront nécessaires plus tard. Je le remercie de son dévouement en le priant de venir le plus souvent possible encourager, par sa présence et ses paroles, l'instituteur et les élèves.

*Mardi 3.* — Aujourd'hui, les élèves ont été quelque peu bruyants et dissipés. Plusieurs avaient déjà oublié les recommandations de la veille. De là, la nécessité de les avertir et de les menacer de punitions en cas de récidive.

La mémoire est bien fugitive chez les enfants ; j'ai pu m'en convaincre par les questions que j'ai posées. L'ignorance de la plupart m'a surpris ; elle prouve que, pendant les vacances, l'élève de l'école primaire néglige complètement ses livres.

Je sens qu'il faut redoubler de persévérance, de travail et de patience.

*Mercredi 4.* — En entrant en classe, Jean N. s'est attiré une réprimande pour les cris inconvenants qu'il a poussés. Il boude maintenant et je me vois obligé d'agir plus sévèrement envers lui afin de corriger les mauvais penchants de son caractère.

Plusieurs élèves ont obtenu des bons points pour les récitations. Il est vrai, je me suis montré plus indulgent qu'à l'ordinaire ; c'est un moyen de les encourager au travail.

Malgré la préparation longue et soignée de mes leçons, je rencontre encore de nombreuses difficultés dans l'enseignement. Il faut que j'étudie de nouveau mon traité de méthodologie.

*Jeudi 5.* — Voici une journée qui me donne quelques consolations et me prouve une fois de plus que les peines sont toujours récompensées.

Je constate plus de discipline et de meilleures dispositions chez les enfants. Il faut l'attribuer à l'affection réciproque du maître et des élèves ; elle me permettra, je l'espère, de réaliser des progrès plus rapides et d'obtenir beaucoup de bonne volonté. J'ai remarqué cependant que nombre d'enfants pèchent par la mauvaise tenue : des observations à cet égard seront faites chaque jour. Je déploierai de l'énergie pour combattre sans trêve ni repos un maintien contraire à la santé et à la bienséance.

*Vendredi 6.* — Jour de vacance ! J'aime ce jour, car l'enseignement est pénible ; or, un congé hebdomadaire repose l'esprit et lui donne une nouvelle vigueur.

Aujourd'hui, après avoir entendu l'office de *Requiem*, j'ai tenu à jouir des derniers beaux jours de la saison. Que de charmes on éprouve à rêver en marchant et à savourer les délices d'automne si souvent chantées par les poètes ! L'âme ressent quelque chose de mystérieux et de puissant à ce solennel dépouillement de la nature.

L'après-midi a été consacré à la lecture de différentes revues hebdomadaires. Elles nous initient aux découvertes qui se font de nos jours ; en même temps, elles délassent, plaisent, instruisent et consolent quelquefois. Le temps passe rapidement en leur compagnie ; mais bientôt la nuit vous invite à préparer les leçons du lendemain. Dix heures sonnent à l'horloge, c'est le moment de faire la prière du soir et de prendre mon repos.

Fribourg, le 14 novembre 1889.

Jules CHANEZ.

---

## Bibliographies

---

### I

**Le savoir-faire et le savoir-vivre.** *Guide pratique de la vie usuelle à l'usage des jeunes filles*, par M<sup>lle</sup> CLARISSE JURANVILLE. — Librairie V<sup>e</sup> P. Larousse et C<sup>ie</sup>, Paris.

L'ouvrage que nous avons sous les yeux est arrivé en peu d'années à sa onzième édition : c'est dire qu'il est apprécié selon son mérite.